

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 23 mai 2000 à 22 h 35 à la salle Flore laurentienne, située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est, à Longueuil.

Présences

Commissaires :

Mesdames : Francine Chabot, Lucie Désilets, Fernande LeBlanc-Sénéchal,
Gladys Quintal

Messieurs : Michel Chamberland, Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de madame Fernande LeBlanc-Sénéchal.

Sont également

présents : Monsieur Serge Lefebvre, directeur général
Monsieur Rolland Descheneaux, secrétaire général

Absence

Monsieur Serge Mainville

Ouverture de
la séance

Madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est précisément
22 h 35.

47-CE-1999-2000
Adoption de l'ordre
du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Gladys Quintal que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée unanimement

Ordre du jour

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2000
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service de la formation générale des jeunes
8. Affaires des Services complémentaires
9. Affaires du Service des ressources humaines
10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires :
 - 10.1 Calendriers scolaires 2000-2001 : Préscolaire et primaire - Secondaire
11. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement :
 - 11.1 Modalités de paiement - Taxes scolaires
12. Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 12.1 Adjudication du contrat - PCP483/100 - Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville - Aménagement du stationnement
 - 12.2 Adjudication du contrat - PCP287/091 - École Saint-Jean-Baptiste et école Antoine-Brossard, PCP483/092 École Le Moyne-D'Iberville, PCP046/093 École Pierre-Laporte, PCP025/094 École Guillaume-Vignal - Travaux relatif à l'amiante
 - 12.3 Modifications de résolutions
13. Affaires du Service du développement institutionnel
14. Affaires du Service des technologies de l'information
15. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes :
 - 15.1 Calendriers scolaires 2000-2001 pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes

16. Autres points
17. Questions orales du public
18. Parole aux commissaires
19. Parole aux commissaires représentant les parents
20. Ajournement ou clôture de la séance

48-CE-1999-2000
Adoption du procès-
verbal de la séance
ordinaire du 25 avril
2000

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Chamberland que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2000 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée unanimement.

49-CE-1999-2000
Calendriers scolaires
2000-2001
- Préscolaire et
primaire
-Secondaire

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différentes tables de consultation;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de commissaires à l'organisation scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Héroux :

QUE le calendrier scolaire 2000-2001 pour le préscolaire et primaire, daté du 25 avril 2000 soit adopté tel que présenté.

QUE le calendrier scolaire 2000-2001 pour le secondaire, daté du 25 avril 2000 soit adopté tel que présenté.

Adoptée unanimement.

50-CE-1999-2000
Modalités de
paiement taxes
scolaires

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Héroux :

QUE les intérêts qui doivent être chargés aux contribuables sur les arriérés de taxes, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, le soient selon les modalités suivantes :

1. Intérêts calculables à partir du 1^{er} août 2000;
2. Pour les comptes de 5 \$ et plus, aucun intérêt si le contribuable paie avant le 12 août 2000;
3. Pour les comptes de moins de 5 \$, aucun intérêt si le contribuable paie avant le 30 juin 2001.

Adoptée unanimement.

51-CE-1999-2000
Adjudication du
contrat - PCP483/100

CONSIDÉRANT que par sa résolution numéro 106-CC-1999, la Commission scolaire Marie-Victorin approuvait les projets à caractère physique pour l'année 1999-2000;

CONSIDÉRANT que onze (11) firmes ont été invitées à soumissionner;

CONSIDÉRANT que dix (10) firmes se sont procuré le cahier des charges;

CONSIDÉRANT que neuf (9) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme «Veillette, Normand Experts-conseils »;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Gladys Quintal :

S **QUE** le contrat pour le projet PCP483/100 Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville, aménagement d'un stationnement/Phase II, soit accordé à la firme « Pavage Citadin, division de Construction J.F. Bélanger inc. », plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 110 568,36 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 17 mai 2000 déposé par

le Service des ressources matérielles;

- S** **QUE** la directrice ou, en cas d'empêchement, le coordonnateur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité.

52-CE-1999-2000
Adjudication du
contrat
PCP287/091
PCP483/092
PCP046/093
PCP025/094

CONSIDÉRANT l'urgence des travaux et l'investissement du ministère de l'Éducation dans ces dossiers;

CONSIDÉRANT que onze (11) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que sept (7) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Boudrias & Légaré »;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Héroux :

- S** **QUE** le contrat pour les projets PCP287/091 école Saint-Jean-Baptiste et école Antoine-Brossard, PCP483/092 école Le Moyne-D'Iberville, PCP046/093 école Pierre-Laporte et PCP025/094 école Guillaume-Vignal, travaux relatifs à l'amiante, soit accordé à la firme « Amiante Spec inc. », plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 330 344, 10 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 8 mars 2000 déposé par le Service des ressources matérielles;

- S** **QUE** la directrice ou, en cas d'empêchement, le coordonnateur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin;

- S** **ET QUE** la résolution numéro 35-CE-1999-2000 soit rescindée à toutes fins que de droit.

Adoptée à l'unanimité.

53-CE-1999-2000
Modifications de
résolutions

CONSIDÉRANT que le contenu de toute résolution doit refléter avec exactitude les données réelles qui en constituent l'essence;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Chabot :

- S** **QUE** le premier « CONSIDÉRANT » de chacune des résolutions numéros 36-CE-1999-2000, 37-CE-1999-2000, 38-CE-1999-2000 soit modifié en substituant le numéro 106-CC-1999 par le numéro 56-CC-1999-2000 et l'année 1999-2000 par l'année 2000-2001.

Adoptée unanimement.

54-CE-1999-2000
Calendriers scolaires
2000-2001 pour la
formation profession-
nelle et l'éducation
des adultes

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différentes tables;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Gladys Quintal :

- S** **QUE** les calendriers scolaires 2000-2001 des centres énumérés ci-après et datés du 23 mai 2000 soient adoptés :

- S Centre d'apprentissage personnalisé (CAP)
 - S Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard
 - S Centre d'éducation des adultes des 16-18
 - S Centre d'éducation des adultes Le Retour
 - S Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville
-
- S Centres de formation professionnelle Gérard-Filion, Jacques-Rousseau et Pierre-Dupuy

Adoptée unanimement.

55-CE-1999-2000
Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Chabot que la séance soit close.

Adoptée unanimement.

Il est précisément 23 h 43 lorsque les délibérations prennent fin.

L.I.P., a. 170

Présidente	Secrétaire général
------------	--------------------
